

**Richard ARMENANTE**

<http://injustice.blog.free.fr>

Auditeur Diplômé et Membre expert INHESJ ( *l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, de la justice ,Ministère de l' Intérieur* ) ; **Ingénieur** , Ancien Adjt Au Maire de Marseille ( *délégué à l'économie* ) Dirigeant de Stés , Mandataire de Justice , Doyen du conseil des Sages du Journal TOP ALERTE , Fils et Petit fils de résistant décoré de la Croix de la légion d'Honneur (Tel Léon LACHAMP, D.ROUSSEL des Héros, des avenues à Marseille en témoignage)



17 Rue cité des Platanes –13005 Marseille

Tel: 04.91421823- Portable : 06.88 73 45 04 –Email : richard.armenante@aliceadsl.fr

Madame La MINISTRE DE LA JUSTICE –GARDE DES SCEAUX

Mme Christiane TAUBIRA

Ministère de la Justice et des Libertés

13, place Vendôme

75042 Paris cedex 01

**Lettre RAR n°1A 073 370 2751 9**

**Objet=** très graves dysfonctionnements de la Justice à cause d'un AUXILIAIRE Guy MARIANI, mais pas seulement, Guy MARIANI a finalement le 14 septembre 2012 accepté sa condamnation pour faux usages de faux escroqueries , détournements de fonds ...etc à 7 ans de prison ferme après + de 15 années d'instruction: Tous les jugements sont en 1<sup>er</sup> lieu frappés de nullité , je demande donc annulation du jugement de 2002 à mon encontre (Richard ARMENANTE)

**Chère Madame la Ministre de la Justice,**

J'ai écrit de nombreuses fois à l'ensemble des dirigeants français pendant +15 années, mais grâce à mon combat pour la vérité j'ai mis au jour les dysfonctionnements de la justice de votre pays et l'injustice que j'ai subie. Je vous remercie donc de l'attention que vous consacrerez aux informations que je vous ai communiquées sur FACEBOOK (dont lien

=<https://www.facebook.com/messages/341259735947182> ) et par courriel en octobre 2012 .

Je sais aussi que Monsieur le Président de la République François HOLLANDE vous a adressé ma supplique du 21 mai 2012 , mais depuis, je n'ai aucun suivi de votre part. En effet , suite à une plainte que j'ai déposée le 24 décembre 1999 j'ai obtenu non sans mal, la condamnation d'un escroc notoire Guy MARIANI le 14 septembre 2012. Guy MARIANI a accepté sa condamnation de 7 ans de prison ferme pour faux usage de faux , escroqueries ..etc , suite à la puissance de mon action comme vous le lirez dans les pièces jointes.

J'ai souhaité vous informer de ce qui se passe en France , en particulier dans ma région et mon dossier . C'est inacceptable, digne de la Maffia. Aussi je sollicite votre aide et soutien pour que justice me soit rendue, rapidement. Je suis fils de résistant et je n'ai peur de rien, justice doit m'être rendue , c'est irrefragable et incontestable. Votre pays m'a condamné en 2002 sur des informations fausses délivrées par un voleur , un escroc notoirement connu , Guy MARIANI à qui la justice et les services fiscaux de La France ont fait confiance , je n'ai pas eu de contradictoire avec les services fiscaux comme la loi l'oblige , **étonnant ?** (lire pj).

Guy MARIANI ne pouvait pas être administrateur judiciaire donc le contrôle fiscal est nul (lire pj).

Le Magistrat Jean BIANCONI bien connu par la Magistrature pour ses combines dont José THOREL Procureur a dénoncées dans la presse sur MEDIAPART en particulier, a réduit la peine de prison de Guy MARIANI de moitié en 2002 , et deux semaines plus tard , dans mon affaire , alors qu'il savait que Guy MARIANI était un escroc Administrateur judiciaire de ma société SPMP Riviera , Jean BIANCONI se permettait d'enfreindre la loi en n'écoulant pas un témoin capital présent à l'audience Mme Brigitte SLAWIK adjointe du TPG qui aurait apporté les preuves des accusations infondées à mon encontre et que les chiffres énoncés dans la condamnation sont farfelus et mensongers. Je n'avais que ce témoin, n'ayant aucun document de l'entreprise à ma disposition à cette période (ayant été écarté de l'entreprise) , il n'y a pas eu de contradictoire avec les services fiscaux et moi, les services fiscaux n'ayant comme interlocuteur que Guy MARIANI un escroc et ayant eu de plus de graves problèmes de santé de 1997 à 2006 (lire pj).

J'ai pu obtenir après ma condamnation de ce jugement inique et déni de justice, les preuves de mon innocence que je vous invite à lire dans le courrier adressé au Ministre du Budget en 2012. Guy MARIANI a caché ces informations à la justice et aux services fiscaux qui ont été complices car ils avaient ces informations. D'autre part il n'est pas inutile de signaler que les services de La Police Judiciaire dans les investigations de la plainte contre GUY MARIANI ont trouvé curieux comme moi , que Guy MARIANI en 1993 et 1994 avait eu un contrôle fiscal, car il ne payait pas la TVA et les services fiscaux ne l'on pas poursuivi, pourquoi ,?, lire mon blog car nous avons dénoncé ces faits au Ministre du Budget. Et ???

Je ne veux pas oublier la disparition de mon PV d'audition du 4 février 2008 que j'ai signé en présence de mon Avocat dans lequel le juge d'instruction s'était engagé à saisir les biens de Guy MARIANI et à faire toute la lumière sur ma condamnation, d'autant que j'avais remis des témoignages et preuves irréfragables de mon innocence. Le juge d'instruction Jean Baptiste COLOMBANI n'a non seulement rien fait mais a détruit le PV d'audition , l'objet de ma saisie du CSM et du Ministre en 2010 , toujours en cours et sans réponse ????

On pourrait ajouté que je n'ai jamais été informé comme la loi l'oblige de l'évolution de la plainte . C'est stupéfiant toutes ces irrégularités, sans parler de mes anciens avocats qui me disaient que la plainte allait être classée.

Vous avez les témoignages et informations sur mon Blog que je vous invite à lire avec attention : <http://injustice.blog.free.fr>.

La France votre pays me doit et doit à toute ma famille non seulement des excuses publiques comme une Magistrate Mme Dominique JAUBERT l'a faites en juin 2011, mais une indemnisation non négligeable. Votre pays est un pays que ma famille a servi et défendu avec loyauté, honnêteté au péril de sa vie, nous sommes prêts à nous battre comme en 1939-1945 si d'aventure la médiocrité devait persister. J'espère que vous comprenez ma colère, car l'injustice est devenue insupportable après + de 15 années.

La colère génère un besoin de justice!

### **La loi vous permet et les droits de l'homme vous obligent, à me rendre justice.**

Je vous serai donc reconnaissant de votre intervention légitime auprès des services judiciaires pour mettre fin à toutes ces gabegies judiciaires ( pas de jugements équitables, des refus d'informer, classements plaintes complémentaires, jugements iniques, dénis de justice , mensonges de certains Magistrats, des faux et usages de faux ,des informations cachées par l'administration fiscale et les services judiciaires...etc) que j'ai dues subir pendant plus de quinze années. **Les excuses de La France votre pays** (mais plus le mien), me sont indispensables et nécessaires, La France n'étant plus le pays que mes parents m'ont fait aimer.

Vous n'êtes pas sans savoir le coût d'un avocat pour se défendre et , le fait qu'après avoir fait éclater la vérité que je dois encore dépenser des sommes considérables et emprunter de l'argent , pour que justice me soit rendue , dossier à financer = recours vs ETAT, recours vs Assurance COVEA RISK -Guy MARIANI et recours en révision du jugement de 2002. Tout Cela est incompréhensible ,insupportable , inacceptable. L'affaire OUTREAU doit vous servir d'exemple. La justice n'est pas au nom du peuple Français , c'est un mensonge = DREYFUS + CLEARSTREAM + OUTREAU = Richard ARMENANTE ; **Un dossier qualifié d'explosif par mes Avocats et le peuple français !**

Votre pays a nommé et renommé Guy MARIANI un escroc, un voleur , administrateur judiciaire , condamné +de 3 fois à de la prison de 1970 à 1996 et de 1997 à 2012, et La France ne pouvait ignorer cela, pire votre administration a caché cette information et ce malgré mes demandes.

Guy MARIANI a détourné des dizaines de millions d'€ dans ses sociétés , dans des paradis fiscaux, il était de plus , dirigeants de sociétés , ce qui est interdit par la loi du fait de sa délégation de service public Administrateur judiciaire, **mais qui contrôlait ?**

La France utilisait Guy MARIANI , pour détruire des vies, et la mienne en particulier (lire les témoignages sur mon blog et joint), pour piller des entreprises.

**Des citoyens se sont suicidés à cause de Guy MARIANI, honte à la France !**

**Quelques lois qui vous obligent à me rendre justice** : Complicité silencieuse Article 434-1, nul ne peut faire obstacle à la manifestation de la vérité Article 434-4 , Article escroquerie - tromperie aux jugements 313-1 CPP , Rétractation et nullité des jugements L811-15 , article 6 et 35 des droits de l'Homme.....etc.etc.etc.

Article 35 de 1793 des droits de l'homme et du citoyen = « Quand le gouvernement vole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple , le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

**Tous les jugements sont donc frappés de nullité, ils sont iniques, je n'ai pas eu un procès équitable en 2002 , aucun contradictoire avec la justice et l'administration fiscale .**

**Il y a eu une véritable forfaiture au sens de la loi !**

**Des dénis de justice, des forfaitures, des jugements iniques perpétrés par la démocratie française, c'est intolérable.**

Ma famille , mes Amis les citoyens , l'Association de défense de la Famille Armenante (2500 membres) ne comprendraient pas, qu'en plus d'avoir subi une injustice de La France, je sois dans l'obligation de dépenser des milliers d'€ pour obtenir ce qui m'est dû. La France n'est pas un citoyen mais une démocratie, la démocratie ne doit pas trouver des faux fuyants .Quand la République a les mains sales la démocratie est en danger, la démocratie doit réparer l'injustice rapidement, si non je serai donc libre d'agir à ma guise, tant l'injustice est incontestable. La souffrance a ses limites !

La vérité est sans pitié pour votre pays La France , elle ne pouvait rester enfermée , elle rend libre ma famille , mes Amis et moi-même .

Une démocratie sans contrôle est soumise à la médiocrité des Hommes. Ce qui ne se contrôle pas ne progresse pas.

**Payons nous des impôts pour avoir une injustice de qualité ??**

**En conclusion** je vous demande d'annuler dans les meilleurs délais le jugement de 2002 (lire pj) et que justice me soit rendue à la hauteur du préjudice subi ainsi que les excuses publiques à toute ma famille , amis et moi-même,

Dans l'attente de vous lire, de votre appel téléphonique et de vous rencontrer à l'occasion d'une audience que vous voudrez bien organiser, je vous prie de recevoir , **Chère Madame la Ministre de la Justice**, l'expression de ma plus haute considération et mes sentiments respectueux,  
Richard ARMENANTE

**A) Ps :**

-Ma Maman qui avait reçu à titre posthume à la libération, La Grand Croix de La Légion d'Honneur après l'assassinat par la gestapo Nazi de son 1er époux Leon LACHAMP (des noms de rues et avenue témoignent du sacrifice de ma famille de 1939 à 1945), avait interpellé Le Général DE GAULLE pour une injustice , il était intervenu énergiquement et a écrit un courrier manuscrit très court:"Chère Madame , c'est rétabli , Le Général DE GAULLE". C'est donc possible, face à une injustice flagrante, il faut du courage.

**B) Pièces Jointes :**

**1) Mes informations sur le BLOG** Résumé Affaire du Complot en bande Organisée = <http://injustice.blog.free.fr>.

**2)** Communiqué de presse adressé aux journalistes en 2010

**3)** Compte rendu audience du 26 septembre 2012

**4)** Article de Presse journal TOP ALERTE n°19 octobre 2011 et le Témoignage de Frédéric TESSIER Détective privé.

**5) Une supplique** : Lettre adressée au Ministre du Budget le 30 avril 2012

**6)** Témoignage de Alain SERIEYX

**7)** Témoignage de Brigitte SLAWIK

**8)** Attestation Médecin sur l'état de santé de Richard ARMENANTE de 1997 à 2006

**9)** Extrait jugement 2002 à l'encontre de Richard ARMENANTE après sa relaxe de 2001

**10) Les dix questions à se poser** sur le complot en bande organisée